

# Intervention de la fédération SUD PTT- Rassemblement de soutien aux 16 des Hauts de Seine

Cher-es ami-es, cher-es collègues, cher-es camarades,

Une nouvelle fois, nous sommes rassemblé-es pour soutenir nos collègues des Hauts-de-Seine. Une nouvelle fois, nos camarades sont victimes de répression. Pour les directeurs de ce département, cela devient une fâcheuse habitude. Au lieu de laisser la place à la négociation, ces derniers cherchent la sanction à chaque conflit. Pour eux, la grève, le droit de se défendre sont des notions à proscrire. Les salariés doivent être des moutons bien sages et leurs représentants syndicaux des accompagnateurs de leurs sales coups ! Eh bien non, cela ne se passe pas comme cela dans la vraie vie !

Une direction habituée à des coups bas !

Cela fait maintenant plusieurs années que la direction courrier du 92 développe une politique visant à criminaliser les militants syndicaux et plus globalement tout agent osant s'opposer à sa politique de casse du service public, destructrice d'emplois et désastreuses pour les conditions de travail. Pour arriver à ses fins, tous les coups sont permis et en particulier les plus bas. Juste quelques exemples suffisamment évocateurs pour démontrer la perversité de nos patrons ! En 2009, ils accusaient des représentants Sud d'avoir utilisé une barre de fer contre une chef d'établissement. Cette dernière se fendait d'un témoignage sur l'Intranet alors que c'est elle qui avait porté des coups sur des grévistes. Devant l'absurdité d'une telle accusation et l'absence évidente de preuves, les patrons ont dû battre en retraite et de ne pas déposer de plainte. En revanche, jamais ils n'ont prononcé la moindre excuse par rapport à ce mensonge éhonté ! Une belle façon de salir les représentants syndicaux et tant pis pour la vie des femmes et des hommes qui osent défendre leurs convictions ! Cette affaire est emblématique car elle démontre le sérieux des témoignages de certains cadres. Aujourd'hui encore, les accusations portées contre nos 16 camarades reposent exclusivement sur des témoignages de cadres ! Comment croire qu'ils et elles n'ont subi aucune pression hiérarchique pour asséner des déclarations totalement inventées et traîner nos camarades devant la justice !

Ah, oui, j'oubliais, les accusations ne reposent pas exclusivement sur les témoignages des cadres, elles sont également alimentées par des constats d'une huissière. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle connaît bien La Poste et surtout ses dirigeants. D'ailleurs, ils nous a été possible de constater que 3 jours avant la prétendue séquestration, cette même « officier de justice » (pour reprendre son statut officiel), adressait son constat aux dirigeants de La Poste, ses

commanditaires, afin que ces derniers puissent le rendre conforme à leurs attentes !!! Une conception de la justice pour le moins particulière. Sur ce sujet, une plainte est d'ailleurs en cours d'instruction !

Plus récemment, l'inspection du travail puis Xavier Bertrand (l'autre Xavier, pas le vrai !), ministre du Travail, ont refusé le licenciement de Gaël Quirante, les droits de la défense n'ayant pas été respectés. Il est à souligner que l'intrusion des grévistes dans les locaux de la DOTC avait pour origine le refus de la direction de recevoir Gaël dans la délégation qui devait être reçue pour une séance de négociation. Ce serait donc aux patrons de choisir la composition de la délégation des grévistes. Une conception du dialogue social, et plus globalement de la démocratie, pour le moins particulière ! Tous ces exemples démontrent combien les patrons des Hauts-de-Seine sont coutumiers des atteintes aux libertés les plus élémentaires. Les postières et les postiers de ce département ne sont pas dupes de ces manipulations car ils ont accordé plus de 70 % des voix aux syndicats Sud et CGT, deux syndicats dont des militants sont aujourd'hui injustement accusés de séquestration !

Alors oui, la direction du courrier des Hauts-de-Seine est une habituée des coups tordus, du refus de négocier et à salir l'image des syndicats et de leurs représentants. Mais il ne faudrait pas croire qu'elle se comporte de la sorte sans l'accord des dirigeants nationaux de La Poste.

### Une politique nationale

Les affaires de répression anti-syndicale se développent dangereusement sur l'ensemble du territoire, et cela depuis plusieurs années maintenant. Il est clair que l'affaire de la prétendue séquestration de cadres au centre de tri de Bègles-Bordeaux a été un véritable tournant dans la politique répressive de La Poste. Cela ne signifie évidemment pas que nous vivions avant au pays des Bisounours. Toutefois, lorsque les dirigeants de La Poste ont décidé de se lancer à corps perdu dans la libéralisation, avant la privatisation, l'autoritarisme est devenu, de plus en plus, l'exemple d'un certain management et en particulier lors des conflits. Il faut dire que la nouvelle orientation, ultra libérale, avec notamment CQC et donc la fermeture des centres de tri départementaux et facteurs d'avenir devait se traduire par des dizaines de milliers de suppressions d'emplois avec les conséquences que l'on devine pour les conditions de vie au travail ! Souvenons nous de la communication directoriale envers nos 14 camarades de Bordeaux. Déjà à l'époque, le but de La Poste était de faire des exemples et tenter ainsi d'étouffer toute velléité de résistance ! Ne trouvons nous pas des similitudes flagrantes avec la méthode employée aujourd'hui contre nos 16 camarades ?!

Comme dans le 92, les conflits du travail dans de nombreux départements sont l'occasion d'ouverture de procédures disciplinaires. Les directions courrier de Paris, sont, elles aussi, coutumières du fait. Il y a quelques mois, nous nous rassemblions déjà en solidarité avec Olivier, un responsable Sud postaux Paris ou Maria, responsable CGT à Paris 11. Ces deux camarades ont été sanctionnés lors de

conseil de discipline totalement ubuesques. Le tribunal administratif a d'ailleurs, déjà annulé la sanction concernant Maria. Ce type de répression ne s'arrête pas aux portes de l'Île-de-France. Serge, militant CNT à Marseille, Christophe, militant Sud en Dordogne, Didier, militant Sud de Tours, 4 camarades de Sud et CGT du centre de tri d'Annecy, ont tous subi, ces derniers mois, les foudres revanchardes de direction refusant de revoir leur autorité mal placée remise en cause. Nous pourrions cité d'autres dossiers, mais la liste est trop longue !

Il est aussi à souligner que, sans forcément en arriver au conseil de discipline, la pression sur les militantes et les militants est quotidienne. On ne compte plus le nombre de centre ou de bureaux ou la simple distribution de tracts devient déjà une expédition et où la moindre prise de parole est sanctionnée.

Le moindre conflit du travail donne lieu à la présence d'huissiers, dès le premier jour de grève. Voilà la conception du dialogue social de nos dirigeants.

Il est évident qu'il s'agit bien d'une stratégie nationale. Pour la direction de La Poste, il faut faire toujours plus de bénéfices quels que soient les conséquences. Il faut impérativement sortir du cash pour les dividendes et les jetons de présence pour les nouveaux administrateurs, comme dans n'importe quelle Société anonyme !! Ah, ils sont loin les beaux discours sur La Poste, une SA soi-disant pas comme les autres ou sur la responsabilité sociale de l'entreprise !

Aujourd'hui, un temps fort contre la répression anti-syndicale !!

Dans ce contexte, ce rassemblement du 20 juin est important à double titre.

Il marque notre soutien, de toutes et tous, envers nos 16 camarades qui risquent gros. Judiciairement tout d'abord, puisque, pour séquestration les peines peuvent s'élever à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Disciplinairement ensuite, la direction de La Poste pourrait utiliser des peines, même beaucoup moins sévères, pour justifier des licenciements et des révocations !!

La justice est utilisée pour réprimer et criminaliser les mouvements sociaux : les lycées l'ont connu lors du CPE, les faucheurs d'OGM aussi, tout comme des militants syndicaux ou des salariés dans de nombreuses entreprises (les Conti, aujourd'hui présents, sont là pour en témoigner) ou dans les administrations.

Alors ensemble, crions le haut et fort, nos camarades doivent être relaxés !!

C'est aussi un moment fort pour indiquer à la direction de La Poste que sa politique répressive ne nous fera pas taire ! Le droit de grève, le droit de se défendre sont des droits que nous ne nous laisserons pas spoliés !

Relaxe pour nos 16 camarades aujourd'hui en procès !

Pour l'annulation de toutes les sanctions liées à la répression !

Le message à nos dirigeants de La Poste mais également à tous les patrons et employeurs qui pratiquent la répression, est clair : On lâche rien, on lâchera rien !